

Vendredi 13 mai 2022,

Soutien aux expérimentations de décarbonation de l'aviation légère **La Région, partenaire des aéroclubs bretons qui loueront des avions électriques**

La Région Bretagne soutient les initiatives innovantes sur son territoire et dans ses aéroports, notamment celles qui participent aux expérimentations de décarbonation pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre et qui contribuent aussi au confort des riverains. C'est ainsi qu'a été actée ce lundi 9 mai, en Commission permanente, la décision d'accompagner les aéroclubs qui loueraient des avions électriques.

Réunis en commission permanente en début de semaine, les élus de la Région Bretagne ont affecté les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce **dispositif de partenariat expérimental** visant à **promouvoir l'usage de l'avion électrique** à l'échelle du territoire, par le biais de marchés publics passés avec les aéroclubs bretons.

S'élevant à **10 000 € par an et par aéroclub**, ce partenariat doit permettre aux structures qui contractualiseront avec la Région de **réduire à la fois le coût de la location d'un avion électrique** et celui **des heures de vol**.

Lors de cette commission permanente, a aussi été évoquée la volonté du Président de Région d'équiper de bornes de recharge électrique les aéroports régionaux hébergeant des aéroclubs qui feraient le choix de l'électrique.

Pour Loïg Chesnais-Girard, « *la Bretagne porte des solutions innovantes. Par ce soutien, nous affichons notre volonté de réaliser les transitions écologiques, en permettant aux Bretons d'avoir accès à l'avion électrique et de susciter, pourquoi pas, des vocations !* »

La Région Bretagne est propriétaire de 4 aéroports, à Brest, Quimper, Rennes et Dinard qui accueillent 7 aéroclubs.



Un avion biplace Pipistrel Velis Electro

©Green Aerolease

SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  @bretagne_presse